

**DESCRIPTION DU COSTUME REPRESENTÉ SUR LA COUVERTURE DE CE NUMÉRO**

Les combinaisons de blanc et de noir sont les couleurs dominantes dans les modes parisiennes en ce moment, et bien que toutes les nuances sombres soient en vogue, la palme revient au blanc et noir.

Ce superbe costume de dîner a été créé par la maison Paquin. Il est en crêton noir sur soie grise et blanche, le dessin est du genre persan avec un large ourlet en satin noir. La tunique et l'ourlet sont divisés par une bande de broderie merveilleuse en perles de porcelaine blanche, jais et perles d'aacier sur net.

Des motifs de cette broderie sont re-produits sur le corsage.

L'étoile au marabout, avec bordure noire et blanche en austruhe, complète ce costume qui produit un effet frappant.

Le chapeau, en chanvre, est couvert de dentelle, et a des ruches en dentelle noire et un noeud en satin cerise comme garniture.

**LES SOCIÉTÉS CO-OPÉRATIVES**

Une dépêche de Toronto reproduite par les journaux quotidiens annonçait, il y a trois ou quatre semaines, qu'une députation comprenant des manufacturiers, des commerçants en gros et des marchands de détail au nombre de plusieurs milliers, se rendrait à Ottawa pour protester contre le projet de loi relatif aux Sociétés Coopératives présenté de nouveau au Parlement.

A tort ou à raison le monde des affaires semble craindre que, pour donner un semblant de satisfaction aux fermiers de l'Ouest, dont les revendications outrées ne peuvent être acceptées, on trouverait au Parlement des membres prêts à sacrifier le commerce de détail, en votant le projet de loi sur les Sociétés Coopératives.

Mais il faut qu'on sache bien que le commerce de détail, d'un bout à l'autre du Canada, est prêt à revendiquer ses droits et à lutter contre toute tentative d'empiètement sur son domaine.

Les fermiers de l'Ouest, qui vendent leurs produits à des prix beaucoup plus élevés qu'autrefois, ont mauvaise grâce à trouver que la vie est chère. Si le coût de l'existence a augmenté depuis un certain nombre d'années, les fermiers et les cultivateurs en général en ont plus profité que qui que ce soit et en ont moins souffert que qui ce soit. Ils sont donc moins fondés que tous autres à se récrier et à chercher là où il n'existe pas, un palliatif à une situation qu'ils ont contribué plus que n'importe qui à créer.

Les ouvriers sont dans la même situation; ils ont, par des augmentations successives de salaires dans toutes les branches du travail, fait que les prix des produits de l'industrie ont renchéri. S'ils se plaignent que la vie est chère, c'est vrai, mais n'ont-ils pas fait que le coût de l'existence est cher aussi pour d'autres que les ouvriers.

Fermiers et ouvriers gagnent mieux leur vie qu'ils ne l'ont jamais fait et ils ne voudraient pas permettre aux marchands de gagner honorablement la leur!

Les détaillants, à condition qu'ils soient prudents et économes, actifs et vigilants peuvent vivre de leur commerce et peut-être mettre quelque chose de côté pour leurs vieux jours; mais, ils sont rares les marchands de détail qui acquièrent l'aisance même à un âge très avancé.

Ce ne sont certainement pas les marchands en détail qui ont contribué à rendre la vie chère pour le public.

Que vaut donc cette prétention qu'avec des sociétés coopératives les fermiers et les ouvriers pourraient se procurer à meilleur compte que chez les marchands les choses nécessaires à la vie.

Eh oui! nous le savons, on acquiert la popularité quand on parvient à faire passer des lois du genre de celle que nous combattons ici. Le gros public, quand on lui dit que les sociétés coopératives lui donneront de meilleures marchandises à meilleur compte que le détaillant actuel, crèdule comme toujours, s'imaginer qu'on lui dit la vérité.

Les faits sont là pour prouver qu'on le trompe, car partout où ont été établies

des sociétés coopératives de consommation, c'est par milliers qu'on compte leurs victimes.

Le commerce tel qu'il est établi aujourd'hui avec ses divisions bien tranchées, répond parfaitement aux besoins économiques et sociaux du pays. Quand le commerce est florissant, il dénote que le pays est prospère et que ses organes remplissent bien leurs fonctions.

Si le commerce de détail remplit bien la fonction pour laquelle il existe, pourquoi lui charger les épaules d'un parasite qui l'affaiblirait en lui prenant une partie de son sang?

Le commerce de détail ne redoute pas la concurrence, mais il a raison de craindre les privilèges qu'on voudrait accorder à son détriment aux sociétés coopératives.

Pas de privilèges, égalité pour tous les commerçants, tel est le mot de ralliement qu'il faudra faire entendre encore à Ottawa.

**CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE**

Au banquet du Board of Trade d'Ottawa, Son Excellence le Gouverneur, Lord Grey a parlé du brillant avenir réservé au Canada, qui son père, le général Sir Charles Grey prévoyait déjà en 1830, lorsqu'il visita "Bytown", l'ancien nom du siège actuel du gouvernement fédéral.

Le Gouvernement, nous disent les dépêches, a beaucoup insisté auprès des membres du Board of Trade pour qu'ils continuent la campagne commencée en faveur de la construction du canal de la Baie Géorgienne.

Nous avons bien l'assurance que ce canal se fera quand les finances du pays le permettront. L'Hon. Geo. P. Graham l'a encore répété au banquet. Mais cela ne nous avance guère. Ce que nous voudrions savoir, c'est quand les finances permettront cette construction. Pour nous, il y aurait quasi urgence à commencer l'établissement du Canal de la Baie Géorgienne qui assurera au Canada le trafic de tout l'Ouest Canadien et Américain.

**L'ÉPREUVE DU TEMPS**

EN tenant des marchandises qui supporteront l'épreuve du temps vous vous créez des relations précieuses.

**LES BAS ET CHAUSSETTES DE PARKS**

sont faits des meilleurs filés Anglais et Domestiques et sont durables. Une autre ligne excellente est une Stockinette pesante en laine de 2 épaisseurs pour garçons, ainsi qu'une Stockinette en Cachemire Anglais pour Dames.

Achetez Directement et Economisez de l'Argent.

**W. J. PARKS,**

**ST. JOHN, N.B.**